

Directeur politique: H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Trois mois... Ville de Metz... 8,30 M. Alsace-Lorraine, Allemagne... 3,32 M. En vente à PARIS

La Lorraine

Rédaction et Administration: 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne... 90 Pl. RÉCLAMES

La ligne... 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences & Pétroliers.

Voir à la 4e page la suite de notre feuilleton.

Le Gâchis

En ce moment n'est-il pas un peu partout? Hier, dans la rue c'était complet. Nous regardions, entre 11 h. 1/2 et midi, passer les pauvres soldats...

continue à soutenir la thèse que l'occupation du Dodécanie par l'Italie est en réalité un service rendu au gouvernement ottoman...

Le prince de Wied ne partira pas pour l'Albanie tant que la question financière ne sera pas définitivement réglée.

Le gouvernement serbe commence à être tout à fait inquiet et irrité de l'attitude de la Turquie qui ne parle plus de la signature du traité.

Les nouvelles élections en Bulgarie auront lieu le 1er mars. Un ukase de convocation du corps électoral va être publié au Journal Officiel.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

L'anniversaire de Guillaume II. Berlin, 27 janvier. — Berlin et l'Allemagne célèbrent avec le cérémonial accoutumé la fête anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume qui a aujourd'hui 55 ans.

Le matin, la messe a été célébrée sous les tilleuls, par la musique de deux régiments de la garde, puis, réception à 9 heures au palais, où les membres de la famille impériale et de la Cour sont venus présenter leurs félicitations au souverain.

Guillaume II s'est ensuite rendu à l'arsenal pour assister au défilé des troupes, tandis qu'une batterie d'artillerie tirait 101 coups de canon.

On a constaté qu'au cours de la réception, l'empereur a très aimablement serré la main au chancelier de l'Empire et qu'il a échangé des paroles amicales avec les différents ambassadeurs.

A l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur, trois officiers généraux ont reçu le titre de général-colonel, grade qui, en Allemagne, vient immédiatement après celui de maréchal.

On commente beaucoup le fait que le comte de Wedel, stallholder d'Alsace-Lorraine, n'ait pas reçu ce titre, bien qu'il soit aide de camp de l'Empereur et plus ancien en grade que ces trois officiers généraux.

M. Venizelos à Berlin.

M. Venizelos, président du conseil de Grèce, a eu lundi matin une entrevue avec M. de Jagow, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Le Kronprinz journaliste. Le Matin rapporte que le Kronprinz aurait exprimé le désir de s'initier dans une rédaction, aux mystères de la rédaction d'un journal.

FRANCE

Les grandes significations.

L'AFFAIRE HÉGÉSIPPE SIMON — QUINZE SÉNATEURS, NEUF DÉPUTÉS RADICAUX-SOCIALISTES S'APPRÉHENT À GLORIFIER UN « PRÉCURSEUR » QUI N'A JAMAIS EXISTÉ!

Racontons par le menu cette histoire qui amuse, actuellement, toute la France... et même l'étranger. Frappé du nombre de monuments qu'on élève à des inconnus et qui trouvent toujours des comités pour les recommander aux souscriptions publiques...

Hégésippe Simon est né de cette astuce. Son parent ne s'est pas mis en frais pour le faire connaître; il a pensé qu'un peu de chair-obscure rendrait sa physionomie plus intéressante en l'enveloppant de mystère; il s'est contenté d'en faire un « Précurseur ».

Le parti radical était tout désigné pour rafraîchir cette barbe. C'est à lui que M. Briault confia le soin de la tirer de l'oubli. Il adressa à une centaine de députés et de sénateurs une circulaire qui portait pour en-tête: « Comité d'initiative du centenaire d'Hégésippe Simon ».

Dès le lendemain, neuf députés acceptaient avec enthousiasme; M. Paul Meunier, le député Blocard, de l'Aube, arriva bon premier. Trois conseillers mu-

niciaux emboîtèrent le pas. Pour les sénateurs, M. Briault s'était avisé d'une ironie supplémentaire; il les avait informés que le grand homme était natif de leur département.

C'est ainsi qu'Hégésippe Simon, plus fortuné qu'Homère, dont sept villes se disputent le berceau, avait vu le jour à la fois dans Charancin, Champolton, Coucouron, Filons-les-Cabanes, Saint-Germain-les-Belles-Filles, Bouffémont, Tucquévioux, Putanges, Ecury-la-Demi-Lune, Andouillé, Vauvert et Poil.

Un ancien collaborateur de M. Combes, et ancien président du Conseil, accepta bien volontiers de s'associer à l'hommage rendu à Hégésippe Simon, mais son grand âge lui interdit des longs voyages et les banquets.

M. René Besnard, qui fut sous-secrétaire d'Etat, promit aussi de s'associer à l'hommage rendu à la gloire de notre Démocratie...

M. le comte d'Aunay, sénateur de la Nièvre, l'ami de M. Clemenceau, devait être aussi de la fête. Et M. Lintilhac, autre sénateur Blocard, et M. Maurice Faure, ancien ministre de l'Instruction publique, et M. Chateaux, etc.

M. Pédébido envoya une longue lettre, donnant la liste de ceux de ses électeurs qu'il faut inviter à la cérémonie pour entendre son discours.

M. Reinach, l'homme de la tiare de Saitapharnès, n'est pas, cette fois, parmi les mystifiés. Du moins on le dit.

ESPAGNE

Chute mortelle d'un aviateur espagnol. A l'aéroclub militaire de Quatrovientos, le lieutenant Maximo Ramos, fils du général du même nom, est tombé d'une hauteur de 800 mètres et s'est tué sur le coup.

ITALIE

Grève d'avocats. Des journaux signalent des grèves d'avocats dans diverses villes de la province de Pouilles pour protester notamment contre l'insuffisance du personnel des tribunaux.

SUEDE

Le divorce du duc de Sudermanie. Le Roi a chargé deux dignitaires de la cour de se rendre à Saint-Petersbourg pour régler avec deux représentants de l'Empereur de Russie le divorce du duc et de la duchesse de Sudermanie.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Un emprunt grec. La Liberté dit que M. Venizelos, au cours de son séjour à Paris, s'est mis d'accord avec le gouvernement et les grands établissements de crédit français sur les conditions et modalités de l'emprunt hellénique de 500 millions qui doit être réalisé sur le marché français.

Le prêt turc de 600 millions dont David Boy poursuit à Paris la négociation, reste ajourné au mois de mai, une conclusion de principe pouvant d'ailleurs intervenir dès que la négociation le permettra.

L'emprunt albanais. Le gouvernement anglais a fait savoir qu'il lui paraissait impossible, vu les engagements pris, de confier à la banque austro-italienne le soin d'émettre l'emprunt albanais.

L'Angleterre d'autre part, n'entend pas prendre à l'égard de l'Albanie des engagements perpétuels. Elle estime que sa garantie ne sera acquise à l'emprunt albanais que pendant la période seule où elle continuera à faire partie du conseil international d'où elle se réserve de sortir éventuellement.

ALSACE-LORRAINE

Chambre de commerce de Metz

APERÇU PROVISOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PENDANT L'ANNÉE 1913 (Suite.)

L'industrie des pierres a beaucoup souffert de la stagnation qui s'est produite dans l'activité privée du bâtiment. Plusieurs grandes constructions militaires n'ont pas fourni de compensation pour combler ce déficit.

Un commencement de l'année, les demandes de produits des tuiteries étaient très faibles et en conséquence les stocks sont demeurés assez forts, bien que dans la plupart des usines on n'ait travaillé qu'avec 60 ou 65 0/0 de la capacité de rendement ordinaire.

Les tristes perspectives ont produit au moins ce bon résultat que les tuiteries étaient disposées à se rallier le 1er mars 1913 au Syndicat des tuiteries du Rhin et de la Westphalie.

Un journal de Berlin, la Welt am Montag, avait annoncé que le parquet de Saverne avait abandonné les poursuites contre douze habitants de Saverne contre lesquels les autorités militaires avaient porté plainte.

Les changements dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine. On mande de Berlin à la Gazette de Cologne: « Le bruit court ici qu'il ne faut pas douter de la retraite de M. le comte de Wedel, stallholder, et de celle de M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat. »

à peu près épuisés et l'on espère que des bénéfices moyens pourront être réalisés l'année prochaine, à condition que les demandes nombreuses se maintiennent.

Malgré la faible activité privée du bâtiment, la vente a été meilleure, pour les jours à chaux tant en Lorraine que sur les marchés de l'intérieur, qu'elle ne le fut l'année précédente.

Les expéditions ont légèrement diminué pour les fabrications de ciment, en partie par suite de la faible activité privée du bâtiment, en partie aussi par suite de la création de nouvelles usines.

Un contre-coup s'est fait sentir d'une façon générale pour la vente des articles de faïence et des porcelaines. On l'attribue en particulier à une certaine surproduction, au taux élevé de l'argent et au peu d'entraînement que témoignait le public.

Le commerce du bois a lieu d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

Les commandes n'ont afflué que très lentement pour les articles en papier mâché et en cellulose, de sorte que le degré d'occupation n'était pas brillant. En général, le prix des matières premières est demeuré élevé, celui de l'huile de lin n'a baissé que faiblement, pendant que les salaires ont augmenté.

Le commerce de la laine d'être satisfait des résultats obtenus pendant l'année, exception faite pour le boisage des mines. L'achat se fait à des prix très élevés et la plupart des marchands ont conclu des contrats de livraison d'assez longues périodes et à des prix peu élevés.

cesseur de M. le comte de Wedel M. de Schorlemer-Lieser, ministre de l'agriculture de Prusse.

Combinaisons ministérielles.

On nous écrit: Elles vont leur train, soit. Mais jusque-là on n'a pas songé à relever un détail important: Si M. de Bulach, secrétaire d'Etat et président du ministère, quite, et si le nouveau secrétaire d'Etat ne reprend pas le même portefeuille que lui (ministère de l'agriculture et des travaux publics), le directeur ministériel, M. de Traut, recevra probablement la charge de sous-secrétaire d'Etat.

Le successeur de M. de Bulach au secrétariat d'Etat aurait, dans ce cas, le portefeuille, mettons, de l'intérieur, si M. Mandel s'en va aussi, ou de la justice et des cultes, si M. Petri démissionne, et dans l'un ou l'autre cas avec un directeur ministériel. Si donc il s'agissait pour le futur secrétaire d'Etat du portefeuille de l'intérieur, il n'y aurait place pour M. le baron de Gemmingen ou tout autre, que comme directeur ministériel, avec, il est vrai, droit présumé de future succession.

Quiconque connaît l'actuel directeur de ce portefeuille, M. Mandel, ses connaissances multiples et son amour du travail, peut se demander si jamais un successeur pourrait, même de loin, le valoir à ce point de vue. Reste l'érotisme de bien de ses manières de voir! Celle-là, pour le coup, semble difficile à être égalée. Notre confrère, M. Wetterlé, appelle cela de l'esprit policier.

La Ligue des Vieux-Prussiens.

De la Kölnische Volkszeitung: Il faut établir que les aspirations de la Ligue des Vieux-Prussiens ne peuvent que nuire à l'unité allemande et réveiller des antipathies qu'on croyait supprimées depuis longtemps.

Le fou qui avait voulu monter dans l'automobile du Kronprinz n'est pas de Colmar, où il n'a jamais existé de tailleur du nom de Léopold Salomon.

Actes, Avis et Renseignements.

Distinctions. — L'Empereur a conféré la médaille de la Croix-Rouge de 3e classe à M. Hardt, administrateur des mines à Algrange, et M. Lotz, chef porion à Moyeuville-Grande.

Nominations. — M. Broichmann, conseiller de gouvernement et des écoles, a été nommé pour une durée de cinq ans président de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Lorraine.

Calendrier. — Aujourd'hui, mercredi 28 janvier, vingt-huitième jour de l'année. Lever du soleil: 7 h. 38; coucher: 4 h. 49. Premier quartier le 3 février.

Fête du jour. — Saint Charlemagne. Éphémérides lorraines. — 1883, mort à Metz de Fr. Birtaire, directeur de l'École supérieure, titré et poète, né à Mondolungue en 1823.

La température. — Une profonde dépression persiste sur le nord de l'Europe.

Le vent est assez fort du nord-ouest sur les côtes de la Manche.

La température s'est relevée sur nos régions. Hier matin le thermomètre marquait: —15° à Arkhangel et à Bucarest, 2° à Toulouse, 0° à Perpignan, Delfort, Clermont-Ferrand, le Mans, +2° à Paris, 7° à Monaco, 10° à Alger.

Un temps généralement nuageux et frais est probable.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 4 columns: BAROMÈTRE (mm), THERMOMÈTRE (°C), VENT, TEMPS. Rows for 27 Janv. à 4 h. soir and 28 Janv. à 8 h. matin.

Thermomètre. — Maximum du 27: +3.0; Minimum aujourd'hui: +0.5

Les changements dans le gouvernement d'Alsace-Lorraine. On mande de Berlin à la Gazette de Cologne: « Le bruit court ici qu'il ne faut pas douter de la retraite de M. le comte de Wedel, stallholder, et de celle de M. le baron Zorn de Bulach, secrétaire d'Etat. »

Certains journaux indiquent comme suc-

cesseur de M. le comte de Wedel M. de Schorlemer-Lieser, ministre de l'agriculture de Prusse.

CHRONIQUE MESSINE

La fête de l'Empereur.

La fête anniversaire de l'Empereur n'a pas été favorisée par le beau temps. Le dégel est survenu dans la soirée de lundi, quand les musiques militaires ont exécuté la retraite traditionnelle auprès de l'Hôtel du général commandant, spectacle qui a attiré beaucoup de curieux.

A 6 heures du soir, les sonneries des cloches avaient annoncé la fête.

Hier matin les troupes ont assisté à des cérémonies religieuses à la Cathédrale et au temple protestant de la garnison. On remarquait passablement de drapeaux dans les rues principales.

A partir de 11 heures les troupes de la garnison se sont concentrées à l'Esplanade et sur la place Empereur-Guillaume. Cette fois les rues et les places étaient couvertes en véritables marécages par le dégel et la neige et la pluie qui étaient tombées pendant toute la matinée. Malgré le mauvais temps, les abords de la place Empereur-Guillaume étaient occupés par un grand nombre de curieux. Les troupes ont été passées en revue par S. Exc. le général von Mudra qui a porté le vif à l'Empereur pendant qu'une salve de 101 coups de canon était tirée par une batterie postée au haut de l'Esplanade.

La compagnie affectée à la garde des drapeaux était postée à l'entrée de l'Esplanade, non loin de la station des taxis-autos et recevait les drapeaux des bataillons (rouges ou jaunes), au fur et à mesure du défilé. Ces drapeaux ont été appuyés tout déployés contre deux tilleuls. Est-ce que le règlement ne prescrit pas la formation de faisceaux (chacun de trois fusils), sur lesquels se pose le drapeau? Des spectateurs ont fait des remarques sur cette façon singulière de ranger les drapeaux autour de troncs d'arbres.

A 2 h 1/2 de l'après-midi a eu lieu le banquet à l'Hôtel de Ville. Environ 170 convives y ont pris part. Le toast à S. M. l'Empereur a été porté par M. le Dr Forêt, maire. Un autre banquet pour les militaires et les fonctionnaires a eu lieu au Casino des officiers. Un télégramme d'hommages a été adressé à l'Empereur.

Dans l'après-midi et jusque bien avant dans la soirée on remarquait beaucoup d'animation dans les établissements publics.

Avis

de la Société Lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs à Metz à ses membres.

La maison C. Salomon Frères à Metz a ouvert un concours entre les membres de la Société Lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs, à l'effet d'obtenir une affiche-reclame artistique, aux conditions suivantes :

1. Ne pourront prendre part à ce concours que les artistes actuellement membres de la Société.
2. L'affiche-reclame faisant l'objet de ce concours devra indiquer d'une façon marquée l'activité commerciale de la dite maison.
3. Pour l'exécution du travail artistique il ne devra être fait emploi de plus de quatre couleurs.
4. L'affiche devra porter en caractères bien lisibles, suffisamment grands et proportionnés au format de l'affiche, l'inscription suivante, dans les deux langues, de telle façon que le texte allemand soit au-dessus ou précède le texte français :

ERÖFFNUNG

DES NEUBAUS VON

C. SALOMON Frères

Palaststrasse - METZ - Palaststrasse

(Date de l'ouverture)

OUVERTURE DES

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

C. SALOMON Frères

Rue du Palais - METZ - Rue du Palais

(Date de l'ouverture)

5. En ce qui concerne l'exécution de cette inscription, il y aura lieu de faire en sorte que celle-ci puisse être modifiée dans la suite sans occasionner de changements dans le dessin de l'affiche.

6. Les caractères devront être en blanc, ressortant bien sur un fond approprié.

7. Le format de l'affiche devra être dans la proportion de 66 cm de large sur 95 cm de haut, et ne pas dépasser ces dimensions. L'idée de l'artiste devra être traduite dans le sens de la hauteur de l'affiche.

8. La date de livraison du travail est fixée au samedi 28 février 1914. Les travaux arrivant après ce délai ne seront plus admis au concours sans décision contraire du jury.

9. Les travaux devront être livrés, fermés et cachetés, au Secrétaire de la Société Lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs, à l'Hôtel des Arts et Métiers (Gewerbehause) à Metz; ils devront, ainsi que leur couverture extérieure, porter une devise à l'exclusion de tout nom ou signe quelconque pouvant en faire connaître ou soupçonner l'auteur. Ils seront accompagnés séparément d'une enveloppe, portant extérieurement la même adresse, les mêmes cachets, et la même devise et renfermant à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur; le tout conformément aux dispositions des conditions générales inscrites en Allemagne pour ce genre de concours.

10. L'ouverture des travaux n'aura lieu qu'en présence des membres du jury, et celle des enveloppes renfermant le nom et l'adresse de l'auteur seulement après la distribution des prix. Procès-verbal de l'exécution de ces formalités sera dressé séance tenante par le secrétaire de la Société et signé par chacun des membres du jury.

11. Pour ce concours artistique la maison C. Salomon frères a institué quatre prix se montant ensemble à la somme de 600 M, savoir un prix de 300 M, un prix de 150 M, un prix de 100 M et un prix de 50 M.

12. Il est toutefois réservé expressément au jury le droit de modifier le montant, le nombre et le mode de distribution des dits prix dans les limites de leur somme totale.

13. Chaque artiste participant à ce concours ne pourra y présenter plus de deux projets.

14. Tous les travaux primés deviendront par le fait la propriété de la maison C. Salomon Frères; les travaux seront exposés après l'ou-

verture des magasins ou lors de l'ouverture. Les œuvres reconnues comme plagiatées seront exclues du concours.

15. Le jury de ce concours se compose de 5 membres, savoir :

- 1) M. Jean Engel, artiste-peintre à Rustrorf;
- 2) M. Frédéric Hennequin, sculpteur à Sarreguemines;
- 3) M. Léon Salomon, négociant à Metz;
- 4) M. Maurice Salomon, négociant à Metz;
- 5) M. Robert Durr, architecte à Metz.

16. Le jury décidera en dernier ressort, après examen, de toutes les réclamations et contestations pouvant surgir à l'occasion et en raison de ce concours.

Metz, le 26 janvier 1914.

Le Secrétaire de la Société des beaux-arts et des arts décoratifs.

Suicide.

On apprendait dans la journée de dimanche que la veuille M. Thiele, inspecteur des téléphones à Metz, s'était suicidé; maintenant que le public est saisi de cette affaire par les journaux étrangers, il y a lieu de préciser certains détails. Samedi, Thiele était descendu à l'Hôtel de Cologne, à Luxembourg et s'était fait inscrire sous le nom de Charles Heiss, commerçant à Düsseldorf; peu après son arrivée, le voyageur se retira dans sa chambre, écrivit une série de lettres et ne se montra plus de la journée.

Le soir vers 10 heures, deux dames arrivèrent, Mme Thiele et une amie, à laquelle Thiele avait écrit que, au reçu de sa lettre, il aurait cessé de vivre. Sur les indications reçues, le propriétaire de l'hôtel fit ouvrir la porte et on trouva Thiele étendu, la tête traversée d'une balle de revolver; sur la table à côté, était placée une bouteille renfermant du poison; les médecins constatèrent que la mort remontait à plusieurs heures.

Les dames racontèrent alors que Thiele était parti le matin, sans dire où il allait, on l'avait recherché toute la journée sans découvrir ses traces jusqu'à ce que la lettre reçue révélât ses intentions. Les journaux luxembourgeois prétendent que Thiele s'est tué à la suite d'irrégularités constatées la veille lors d'une inspection de la caisse; Thiele serait âgé de 41 ans et habitait depuis neuf ans au Sablon.

Suicide d'un meurtrier.

Le meurtrier du restaurateur Stamm, lequel fut frappé à mort à la sortie d'une réunion de sommeliers, s'est pendu dans sa cellule pendant la nuit de lundi dernier; c'était un sommelier du nom de Schmidt.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 25 janvier.

Pierre Gioia, 36 ans, ouvrier de forges à Maizières-lès-Metz, encourt pour attentat aux mœurs, commis sur une petite fille de 7 ans, neuf mois d'emprisonnement. Jugé à huis clos.

Richard Wallburg, 48 ans, originaire de Broelzingen, charpentier, en dernier lieu à Pforzheim, passa, le 26 juillet dernier, la frontière aux environs de Gravelotte, et alla en France contracter un engagement à la légion étrangère. Sur réclamation de ses parents, il fut renvoyé après cinq mois de service. Il est condamné aujourd'hui, pour s'être soustrait au service militaire, à deux mois de prison, dont à déduire deux semaines de détention préventive.

Accusé d'avoir causé, par sa négligence, la mort d'un ouvrier aux usines Thyssen à Hagondange, Joseph Wittmann, âgé de 29 ans, contre-maitre à Maizières-lès-Metz, bénéficie d'un acquittement.

Pour s'être soustrait au service militaire, l'ouvrier Paul Braun, 21 ans, originaire de Sare-Altenbourg, et le garçon de café Henri Uhlentkühn, 39 ans, encourt chacun deux mois d'emprisonnement. Tous deux s'étaient rendus à Nancy au commencement du mois de janvier et avaient voulu contracter un engagement à la légion étrangère, mais reconnus impropres au service, ils étaient revenus au pays.

Audience du 24 janvier.

Adolphe-Albert Dolles, 22 ans, originaire de Gersweiler, actuellement sans domicile fixe, encourt pour crime prévu par l'art. 481a du Code pénal — c'est un soudeur — deux ans d'emprisonnement. Il est déclaré en outre déchu de ses droits civiques pour une durée de cinq ans et placé sous la surveillance de la haute police. Les délits de cette affaire ont eu lieu à huis clos.

Pour s'être soustrait au service militaire, le nommé Guillaume Naïel, âgé de 20 ans, domestique, né à Pforzheim, est condamné à deux mois de prison. Il lui est tenu compte d'un mois de détention préventive.

Après avoir soutiré à son père une somme de 50 M, l'apprenti sellier Hermann-Joseph Pira était venu de Beul à Metz, d'où il voulait gagner la France, pour y contracter un engagement à la légion étrangère. Dans une auberge de la ville, il fit la connaissance d'un certain Othon Kuhn, 20 ans, journaliste, originaire de Neustadt-sur-la-Hardt, qui sortait de prison et qui, lui aussi, désirait aller goûter la fortune dans les pays d'outre-mer.

Kuhn s'était justement rencontré en prison avec le domestique Jean-Charles Schlessler, âgé de 23 ans, demeurant à Pagny, et en avait reçu tous les conseils pour réaliser au mieux ses projets. Schlessler lui avait en effet écrit sur une feuille de papier l'adresse du commissaire de Pagny, lui assurant, qu'en passant à la frontière, il suffirait de montrer le billet pour être bien reçu et renseignés sur la conduite à tenir.

Mais, lorsque, le 31 décembre, Pira et Kuhn, après avoir pris un billet de Metz à Pagny, voulurent gagner le train, leur mine suspecte éveilla les soupçons de l'agent de police de service à la gare. Interrogés, puis fouillés, ils furent trouvés en possession; Pira, d'une lettre, dans laquelle il exprimait son intention d'entrer à la légion étrangère, et Kuhn, du billet de Schlessler, indiquant l'adresse du commissaire de Pagny. Mis aussitôt en état d'arrestation, ils furent conduits plus vite la rue des Trois-Doulangers et peu après la rue des Prisons-Militaires. Ils encoururent aujourd'hui, pour avoir tenté de se soustraire au service militaire, chacun six semaines de détention préventive, dont à déduire deux semaines de détention préventive. Schlessler, reconnu coupable de complicité par assistance, est frappé de six mois de prison.

CABINET DENTAIRE
M. SKOSOWSKY
Diplôme école dentaire française de Paris
14-15, PLACE D'ARMES, 14-15
(Entrée sous le porche)
TÉLÉPHONE 490
Consultations de 9 h. à midi, et de 2 à 6 h. du soir, excepté dimanche et jours fériés.
Dentiers commandés le matin peuvent être livrés au soir
Réparations de suite
Travail soigné et garanti.

NOUVELLES RÉGIONALES

Wolpny. — (La Société des planteurs de fraises.)

Dans son assemblée générale, la Société a décidé, jusqu'à avis contraire, de ne plus faire vendre ses fruits dans les grandes villes à la commission, comme elle le faisait jusqu'ici; elle vendra à Wolpny sur place. Elle continuera comme par le passé à faire la réclame et la propagande, en un mot tout ce qui pourra lui procurer de nouveaux débouchés. Elle donnera les renseignements nécessaires à tout acheteur qui en fera la demande et s'aidera à obtenir de la marchandise saine et transportable; elle doublera son activité pour le bien et l'intérêt de ses membres, et, par conséquent, s'occupera de toutes les questions principales qui entrent en ligne de compte pour cette grande culture, et cela pour l'avenir et le bien de tous les planteurs en général.

Chesny. — (Banditisme.) On nous écrit: Le vol de 200 M commis au préjudice de Mlle Bernanos, à Chesny, a mis une fois encore ce petit village en émoi d'autant plus que, il y a quelques mois, pareil attentat s'est produit en plein jour chez une personne habitant seule. Cette fois, les bandits qui cherchaient à se masquer, réveillèrent le propriétaire pendant la nuit, le menaçant du revolver pour le contraindre à leur indiquer l'endroit où était déposé l'argent, ce que fit la vieille demoiselle sans opposer aucune résistance aux deux bandits. Cependant elle eut assez de présence d'esprit pour constater que l'un d'eux avait beaucoup de ressemblance avec un habitant nouvellement arrivé au village. Les deux bandits avaient encore fait un paquet de différentes pièces de vêtement qu'ils se disposaient à emporter quand ils durent prendre la fuite, dérangés par l'arrivée d'un voisin.

Hagondange. — (Mort subite.) M. Doppermeyer, assistant du chemin de fer, à Hagondange, est mort subitement d'une affection cardiaque dans la nuit du 24 janvier. Le défunt, un fonctionnaire estimé de ses administrés, était âgé de 45 ans.

Hayange. — (Tentative d'assassinat.) On nous écrit:

Dimanche soir à 9 h. 1/4, la famille Bosment rentrait après avoir passé la soirée chez des parents, lorsqu'en face du n° 105 de la Grand'Rue où se trouve le débit de la Couronne, un individu qui en sortait s'arrêta; M. Bosment reconnut en lui un dangereux repris de justice nommé Fousse. Ce dernier mettant la main à la poche en sortit un revolver et tira à bout portant; la balle traversa tous les vêtements de M. Bosment et se perdit dans le vide. M. Bosment chancela, mais il n'était heureusement que légèrement blessé; pendant ce temps Mme Bosment fonda sur le meurtrier et lui enleva le revolver qui était braqué sur elle; par miracle le coup ne partit pas, la balle ayant été mal placée dans le barillet.

Aux cris poussés par les enfants, plusieurs personnes accoururent et maintinrent le meurtrier qui était désarmé; la police, prévenue, fut de suite sur place et mit le forcené en lieu sûr.

Dans la soirée, Fousse avait déclaré à deux témoins qu'il était venu pour faire un mauvais coup à la famille Bosment, qui est fort estimée à Hayange. Espérons que la justice saura pour longtemps débarrasser la société de ce dangereux meurtrier.

Nilvaugé. — (Accident mortel.) On nous écrit:

Samedi matin plusieurs ouvriers étaient occupés à l'Usine de la Paix à décharger des wagons de coke, quand, par suite d'un faux aiguillage, plusieurs wagons manœuvrés par une locomotive furent lancés sur un wagon en déchargement. Le choc fut terrible, un ouvrier nommé Villi fut projeté hors d'un wagon et vint rouler dessous; il fut littéralement broyé; la mort fut instantanée. On ne ramassa que des débris humains. Cet ouvrier, très rangé, n'était marié que depuis quelques mois; il était âgé de 25 ans et était sujet italien.

Künzig. — (Accident mortel.) Vendredi dernier, la famille Kiefler a perdu son chef dans un accident mortel; Kiefler était occupé dans la forêt quand un arbre abattu l'atteignit de côté et le tua sur place.

Souffigien. — (Chien et voleur.) A différentes reprises un voleur avait enlevé des sacs de farine dans la remise de l'épicier N. S.; ces jours derniers, le chien de garde très méchant que l'épicier avait enfermé dans sa remise, attaqua le voleur qui dut abandonner dans le jardin un sac de farine pour pouvoir prendre la fuite.

Boulay. — (Asphyxié par le gaz.) On nous écrit le 25 janvier:

La veuve Vogel, âgée de 70 ans, habitant rue Neuve (Boulay), ne s'étant pas rendue ce matin à son travail habituel, on frappa, mais en vain, à sa porte. Un serrurier enfonça cette dernière, et on trouva la veuve Vogel inanimée dans son lit. Une fuite de gaz s'était produite à la cave et la malheureuse était morte asphyxiée. Un médecin mandat à la hâte ne put constater le décès. Les enfants des époux Vogel, qui couchaient au rez-de-chaussée dans la pièce située en dessous de celle occupée par la veuve Vogel, ne donnaient plus signe de vie; on espère cependant les sauver.

Aboncourt. — (Toujours le danger du viaduc.) On nous écrit:

En passant sur le viaduc près d'Aboncourt, le chef d'équipe M. Weinschick, remarqua dimanche matin que le niveau de la voie, sur le côté des piliers, était plus bas que les journées précédentes. Il fit aussitôt un rapport à ses chefs et ceux-ci constatèrent qu'une partie d'un pilier s'était enfoncée en terre sur une profondeur de sept à huit centimètres. Un grand danger était ainsi créé. La communication se fit de suite par l'autre voie et les trains passeront le viaduc après un vitesse de 4 à 5 kilomètres à l'heure. La firme Zueblin, de Berlin, a été chargée par l'administration des chemins de fer de consolider le pied de 50 poteaux avec du béton.

Tonteling. — (Vélocipède.) M. Joseph Baschbacher, qui a servi pendant la guerre comme tailleur au 39^e de ligne à Cambrai, vient d'obtenir du gouvernement la pension de 150 M accordée aux vétérans.

Molring. — (Epidémie.) La fièvre aphteuse s'est déclarée à Molring; cette localité et celles de Nébing-gare, Nébing, Torcheville et Guinzeling sont placées sous le contrôle vétérinaire.

Sarrelé. — (Noyé.) On nous écrit:

En chassant le canard sauvage le long de la Sarre, les chiens du chasseur Menges découvrirent au bord de l'eau, retenu dans un buisson, le cadavre d'un étranger. Le corps, selon les apparences, a dû séjourner depuis assez longtemps dans l'eau. Comme dans toute la contrée on ignore la disparition d'une personne quelconque, on présume que les grandes eaux des derniers temps ont charrié le cadavre des régions de la Sarre supérieure. Le noyé portait des habits d'ouvrier; dans ses poches on trouva encore une trentaine de marks et il pouvait avoir quarante ans; mais aucun indice ne permit de reconnaître son identité. Comme on ne put constater la moindre

trace de coups ou blessures, le tribunal, après les constatations légales, ordonna l'inhumation.

Le père de feu M. l'abbé Scherrier. — La mort de M. l'abbé Scherrier m'a fait penser à son vénérable père. Il n'y avait autrefois à Sarrelé, pour la ville et les annexes d'Eich et de Salztbrunn, qu'un seul instituteur en titre; un seul homme pour cette masse de garçons! Il est vrai que beaucoup ne fréquentaient pas l'école. Et il y avait la difficulté des deux langues. Pour les trois quarts au moins des garçons l'instruction était à peu près nulle avant l'arrivée des Frères. Le curé et un seul vicaire, — était surchargé de besogne; et bien des enfants n'auraient pu faire la 1^{re} communion si M. Scherrier, qui était cultivateur et occupé comme pas un, ne se fut chargé de leur apprendre le catéchisme chez lui. J'ai dit un jour à un de ses amis: « Comment se fait-il qu'il y ait trois prêtres dans cette famille? » Il m'a répondu: « Le père a enseigné le catéchisme aux enfants pauvres. » Il a enseigné aussi les premiers éléments du latin au fils qui vient de mourir, et à M. Bach qui est mort, il y a quelques années, curé de Neuf-Grange. J'en ai été témoin. C. DE BERG.

Sarreguemines. — (Sauvetage.) Lundi après-midi, un jeune gamin de Frauenberg qui patinait sur la Sarre du côté prussien, disparut subitement sous l'eau à un endroit où la glace était mince. Les petits camarades qui avaient aperçu l'accident cherchèrent en vain à retirer le jeune imprudent qui s'accrochait désespérément à la glace; finalement un nommé Pyrlick, accouru aux cris poussés par les enfants, tenta une pêche de sauvetage au jeune patineur qui put enfin quitter son bain forcé.

Lutzelbourg. — (Les verreries.) On signale que la verrerie de Trois-Fontaines a l'intention de fonder une succursale à Lutzelbourg où de 2 à 300 ouvriers et ouvrières pourrout trouver un travail rémunérateur.

ALSACE

Strasbourg. — (Fête de l'Empereur.) Le banquet organisé à l'occasion de la fête de l'Empereur a groupé hier 300 convives environ dans la grande salle de la Singulierhaus. Le général de Deimling était assis en face du Stathalter; M. Zorn de Bulach était à la droite du Stathalter, le général de cavalerie von Mosser à sa gauche; MM. Petri et Köhler étaient également présents. MM. Mandel, le Dr Schwander, maire, ainsi que Mgr Fritzen étaient empêchés. Dans son discours le Stathalter a demandé que, puisque un but commun poursuivait par tous les patriotes allemands, l'amour de l'Empereur et de la patrie, tous devaient le poursuivre en union et de la main dans la main.

(Mort et obsèques de M. Dieckmann.) M. Dieckmann, dont nous annoncions récemment le grave état de santé, est décédé à l'âge de 60 ans; en ces derniers temps directeur de l'Office d'assurances, le défunt avait été président de police et directeur d'arrondissement à Mulhouse, où il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire juste et droit, et la façon dont il a pris fait et cause pour la population froissée par les incidents du meeting d'aviation est encore dans la mémoire de tous. C'est à la suite de ces incidents que M. Dieckmann a été déplacé au grand regret des Mulhousiens qui lui avaient voué une véritable affection.

Un long cortège de fonctionnaires et d'amis a conduit lundi dernier à sa dernière demeure, au cimetière central de Kronembourg, la dépouille mortelle de M. le conseiller intime Dieckmann. Le cercueil disparaissait sous les nombreuses couronnes de leurs fonts; le plus grand parti fut conduit sur une voiture spéciale.

(Nécrologie.) On annonce la mort, à l'âge de 85 ans, de M. Henry Paul, conseiller supérieur de justice et ancien président de tribunal régional, père de M. Paul, conseiller intime et effectif de gouvernement à Strasbourg.

(Dans la presse.) M. Heyl, rédacteur de la *Strassburger Post*, quitte ce journal pour entrer dans la *Neue Zeitung*. M. Heyl est Alsacien; il n'était pas l'accord avec la politique suivie par la *Post*, surtout dans la question de Saverne. La *Strassburger Post* déclare que sa politique ne sera en rien atteinte par le départ de M. Heyl. En tout cas, elle n'aura plus un seul rédacteur alsacien-lorrain.

(Collection d'insectes.) Une collection de 9.000 insectes d'origine alsacienne et lorraine a été offerte par M. Paul Scherlein au musée zoologique. La valeur de la collection est d'autant plus grande que tous les insectes appartiennent à la faune du pays.

(Petit incident militaire.) Un apprenti de bureau, âgé de 15 ans, qui traversait la rue entre deux compagnies du 10^e d'artillerie, a été arrêté par un lieutenant et remis entre les mains de la police. D'après une autre version, le jeune homme a été arrêté dimanche soir parce qu'il avait ri en passant devant le corps de garde.

Hirsingue. — (Drame de famille.) A Heinesdorf, canton de Hirsingue, le cultivateur Schreyer, tiré de ce que ses enfants s'opposaient à le laisser aller avec eux au marché, lui plus que de coutume et se jeta avec un grand couteau sur sa fille et son fils. La première n'est que légèrement blessée, le second est dans un état désespéré.

LETTRE D'ALSACE

(De notre correspondant particulier.)

Strasbourg, 25 janvier. A tous ceux de mes lecteurs de la Lorraine qui, même après le prochain intérim par M. Jean van Leipsig *Neueste Nachrichten* et — il faut l'excuser pour ces temps qui courent, — gagné par lui, ne seraient pas encore au net au sujet du sens du mot à Wackes, je consigne de lire le premier article du dernier numéro de la *Revue catholique d'Alsace* de M. l'abbé Delsor. M. Delsor est celui de nos compatriotes qui parle et écrit avec le plus de pureté le dialecte alsacien en général. Et si, à l'époque de la première interpellation au Reichstag sur l'affaire de Saverne, le Chancelier avait vraiment à cœur de s'orienter sur le sens de la portée de l'union faite aux Alsaciens par le jeune lieutenant de Forstner, c'est au député d'Erstein qu'il aurait dû s'adresser et non pas à M. le Dr van Calker, lui-même un immigré. Or, dans l'article de la *Revue catholique d'Alsace*, auquel je viens de faire allusion et qui est intitulé *Wackes*, M. Delsor, après s'être amusé aux dépens des savants en us qui, dans un but facile à deviner, cherchent moyennant de savantes dissertations étymologiques à enlever au terme fatidique toute signification impériale, M. Delsor prouve que le terme *Wackes* vient ou bien directement de *Vagus* ou bien, par abbreviation de *Vagabundus*, qu'il signifie vagabond, bien plus *voyou* et qu'il y a toujours été resté une des plus grosses injures qu'on puisse adresser à un Alsacien. Le faire dériver, comme l'a encore essayé au procès de M. Jean, le détenseur des *Leitgeber Neueste Nachrichten*, de *Vogues* ou *Vogues-Vogues* et nous le donner comme une espèce de nom gentillet ou de sobriquet provincial, à l'exemple de *étés carrés* d'autrefois, est d'une philologie par trop grotesque pour mériter d'autre réponse qu'un éclat de rire ou un haussement d'épaules.

M. Delsor, en écrivant cet article dans la *Revue*, pouvait y aller d'autant plus hardiment de son avis, qu'il se savait d'accord avec tous les Alsaciens sans aucune exception. La Chambre des députés lui a, du reste, donné raison; le Sénat, le sage Sénat, de même. Il est vrai, à quoi est-ce que cela a servi? Le colonel von Reutter, avec son lieutenant von Forstner, n'en a pas moins été innocenté devant le conseil de guerre puis décoré le jour de la fête des Ordres.

Si déjà en Lorraine, à en juger par l'article de votre Directeur « Saverne et le Sénat », cette décoration a été d'un effet désastreux, vous vous figurez aisément l'irritation qu'elle a produite en Alsace et notamment à Saverne, le théâtre des hauts faits d'armes du glorieux colonel.

Parmi les hommes politiques d'Alsace que j'ai eu l'occasion de voir ces derniers jours, j'ai surtout constaté la douleur surprise qu'ils ont éprouvée en voyant le double acquittement du colonel von Reutter et du lieutenant von Forstner a produit sur une partie des membres du Reichstag. Après l'unanimité avec laquelle, en faisant abstraction des voix des conservateurs, le Parlement d'Empire avait, lors de la première interpellation sur les affaires de Saverne, condamné les militaires et le Chancelier avec eux, on regardait comme impossible que la majorité ou seulement une notable fraction de cette majorité put se décaler dans la suite. Et cependant, vous le savez, les dernières nouvelles du Reichstag à ce sujet n'étaient pas rassurantes pour nous. Peut-être même que celles qui vous seront parvenues au moment où paraîtront ces lignes seront encore plus mauvaises et feront savoir que même le Parlement d'Empire, se mettant au pas avec le Landtag prussien, nous a abandonnés à notre malheureux sort.

La politique générale a, par ailleurs, de ces exigences pour les grands partis et les intérêts des petits ne comptent plus dans ces cas-là. Aussi remercions le ciel de ce que nos députés n'appartiennent ni à un grand parti du Reichstag, mais qu'ils soient venus Alsaciens-Lorrains tout court.

Si je ne vous dirai rien de ce qui, à la suite des affaires de Saverne et des incidents au Landtag s'y rapportant, se prépare en vue du remaniement éventuel de notre gouvernement d'Alsace-Lorraine. Pour la bonne raison que je n'en sais pas plus que vous. J'entends bien les réducteurs ou hommes politiques me débiter ces combinaisons qu'ils me disent tenir de la meilleure source. Mais, à force de varier d'un côté, l'autre, ces combinaisons ne méritent aucun crédit.

Et je crois que de fait personne ne sait encore, à l'heure actuelle, si vraiment tout notre gouvernement, Stathalter, secrétaire et sous-secrétaire d'Etat, s'en ira un de ces jours ou si, comme le prétendent d'aucuns, M. le baron Zorn de Bulach, toujours encore bien en cour, sera seul à surnager.

Il ne paraît pas plus certain que M. le comte de Wedel doive être remplacé par le général de Hoisinger, dit Huene, qui commande à Carlsruhe le 14^e corps. M. le Dr Petri par M. le Dr Molitor, président de la Cour d'appel à Colmar, et M. Mandel par le baron de Gemmingen-Hornborg, préfet de Metz. Aussi bien les influences qui se combattent actuellement dans la presse, poussant d'un côté à l'absolutisme des militaires, de l'autre à une sage détermination des pouvoirs, doivent, je suppose, se disputer aussi aux abords du conseil des dieux où se décidera notre sort et même à l'intérieur de ce conseil. Et c'est évidemment de la victoire de l'une ou de l'autre de ces deux sortes d'influences que dépendra la solution que nous attendons.

Pour ne pas vous faire croire qu'hypnotisés par les événements de Saverne et leurs suites nous n'avons absolument plus d'intérêt que pour cela, il faut cependant qu'en terminant je vous parle encore vite d'autre chose. Tout d'abord, la température se maintient au froid, un froid d'ailleurs très supportable de 5 à 6 degrés, avec une bonne couche de neige qui protège la végétation et fait le bonheur de tous les amateurs de sports d'hiver, skieurs, lugeurs, etc. L'hiver exerce ses droits à son heure, disent nos paysans, il est à espérer que le printemps et l'été en feront autant quand leur tour sera venu.

Du monde religieux il y a à mentionner les efforts auxquels se livre la Ligue évangélique pour ramasser les fonds nécessaires à l'érection d'un monument au fameux réformateur Butzer, projet sur lequel j'aurai à revenir plus tard. D'autre part l'été dernier très qu'il y a publié en brochure la série d'articles très documentés qu'il avait consacrés, ces derniers temps, à la réfutation du pasteur Hering et de sa calomnie concernant les « prétentions » de l'Église catholique opposées aux « services » (*Leistungen*) de l'Église protestante.

Enfin dans le domaine de la presse, je signalerai la réimpression de la jolie revue hebdomadaire pour enfants *St. Nikolaus*, qui, créée autrefois par feu M. le Dr Cron, puis disparue pendant un an, vient de réapparaître chez Le Roux et Cie à Strasbourg, et dans l'intérêt de nos petits, mérite une active propagande.

Théâtre municipal

MERCREDI 28 JANVIER
Représentation française
donnée par la troupe du Théâtre municipal de Nancy
Parcours 7 h. 1/2. Rideaux 8 h.
Madame FAVART
Opérette en 3 actes d'Ollenbach.

VOELK-ESCH
Place d'Armes



Soies